

Blocs de compétences

« Gestion de la paie et des Rémunérations »

Présentation

Les blocs de compétences « Gestion de la paie et des rémunérations » ont pour but de permettre à des personnes d'acquérir ou de développer des compétences en gestion de la paie.

Objectifs :

- Assurer la veille sur la législation sociale et réglementaire afin de pouvoir établir le bulletin de paie
- Vérifier et appliquer les taux de cotisation en vigueur
- Établir les déclarations sociales
- Calculer les charges sociales
- Collecter les données sur l'intéressement des salariés auprès des services compétents
- Intégrer la paie à la gestion comptable de l'entreprise
- Établir la déclaration sociale nominative

Prérequis

Être titulaire d'un baccalauréat (idéalement à dominante gestion)
Une expérience dans le domaine de la gestion serait un plus

ATTENTION : Merci de candidater auprès du Responsable Pédagogique de la Formation

Compétences visées

- Préparer, réaliser, gérer la paie à l'aide d'un logiciel spécifique et en prenant en compte la réglementation en vigueur et la situation de chaque salarié

Programme

Partie théorique :

- Bloc 1 : Traitement juridique de la rémunération et des variables de paie – 25h00
- Bloc 2 : Traitement des charges sociales – 30h00
- Bloc 3 : Traitement RH de la rémunération – 10h00
- Bloc 4 : Traitement comptable de la rémunération – 5h00
- Bloc 5 : Traitement informatique de la paie – 10h00

Partie pratique :

- Utiliser le logiciel de paie
- Editer un bulletin de paie

Modalités d'évaluation

- Évaluation en contrôle terminal sous forme d'examens écrits/mises en situation.

Validation

- Délivrance d'une attestation de fin de formation

Responsable pédagogique

RAKOTOVAHINY Marie-Andrée

marie-andree.rakotovahiny@iut-tlse3.fr

Département GEA Ponsan

Inscription Administrative

MISSION FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE

mfca_formationqualifiante@univ-tlse3.fr

Prix

3 200 €

Déroulement de la formation

Durée : 80H00

Bloc 1 : 25h/ Bloc 2 : 30h/ Bloc 3 : 10h/ Bloc 4 : 5h/ Bloc 5 : 10h

Dates :

Du 5 Avril à 19 juillet 2021

Lieu : Département GEA – Site de Toulouse Ponsan

Nombre de participants :

Minimum : 5 personnes

Maximum : 20 personnes

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

Modalités d'enseignement

- En présentiel et à distance

Intervenants

Enseignants et professionnels